

Réf: Dossier N° : 004480

Avis de constitution

SOCIETE « WILLIERE SARL » en abrégé « »

null,null

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 25 novembre 2020 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 25 novembre 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques

« WILLIERE SARL » en abrégé« ».

FOURNITURES DE BUREAUX, COMMERCE GENERALE, DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

null,null

COGERANT : M. NOHON NAYIA SERGE ROLAND.M N'GUESSAN

RCCM: n°I-ABJ-03-2021-B12-00988 du 01/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°06513/GTCA/RC/2021 du 01/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

